



Votre sécurité. Notre priorité.

Ce document a été conçu pour informer les voisins de la raffinerie
des mesures à prendre en cas d'accident industriel majeur.

La prévention : la meilleure action pour la sécurité de tous

> Comme citoyen et citoyenne, j'ai un rôle important à jouer

À la raffinerie Jean-Gaulin, la sécurité des employés et de la collectivité est une priorité de tous les instants par la prévention, et lorsque nécessaire, par l'intervention.



Bien qu'un tel accident soit improbable, ses conséquences pourraient affecter votre santé et votre sécurité.
Il importe donc de bien s'y préparer en s'informant et en conservant ce document à la maison.

En tant qu'infrastructure majeure, la raffinerie est dotée de nombreuses mesures de prévention et d'atténuation des risques afin d'éviter qu'un accident ne survienne et le cas échéant, d'en atténuer les conséquences afin de permettre une gestion et une intervention efficace et sécuritaire.

> La raffinerie Jean-Gaulin participe aux programmes de prévention et de gestion des procédés suivants :



Programme volontaire de prévention de l'agence américaine Occupational Safety and Health Administration



Règlement canadien sur les urgences environnementales recommandé par le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs

Si vous entendez la sirène modulée* de la raffinerie Jean-Gaulin ou recevez un message d'alerte via l'automate d'appel de la Ville de Lévis,

voici les six actions à prendre

pour assurer votre sécurité et celle de votre famille.



Entrez rapidement dans le bâtiment ou le véhicule le plus près au cas où il y aurait une relâche d'un produit toxique.



Fermez les portes, les fenêtres et le système de ventilation et éloignez-vous des ouvertures.



Répondez à l'automate d'appel du service d'alerte automatisé de la Ville de Lévis.



Allumez la radio ou votre téléviseur pour connaître les consignes des autorités.



Laissez vos enfants à l'école ou à la garderie pour assurer leur sécurité et éviter toute exposition à des produits toxiques.



Libérez les lignes téléphoniques et cellulaires pour les services d'urgence. En cas d'urgence seulement, appelez le 9-1-1.

* Chaque vendredi, à midi, vous pouvez comparer les deux sons émis par notre sirène : le son en continu et le son modulé.

Agissez dès maintenant

Inscrivez-vous au service d'alerte automatisé de la Ville de Lévis au **418 839-2002** ou visitez www.ville.levis.qc.ca/ssa



Principales mesures de sécurité proactives

mises en place par la raffinerie Jean-Gaulin, en collaboration avec la Ville de Lévis.



Des systèmes de contrôle et de surveillance des opérations sont actifs 24 h/24.



Des brigades d'intervention d'urgence sont présentes en tout temps sur le site.



Des ressources impliquées dans la gestion des risques sont **formées et exercées sur une base régulière**.



Des programmes d'inspection et d'entretien préventif sont effectués sur nos équipements.



Des inspections et des audits sur l'opération, l'entretien et les normes de sécurité sont réalisés par le corporatif et des firmes externes.



Un plan de mesures d'urgence conçu et révisé annuellement en collaboration avec la Ville de Lévis, incluant une structure d'intervention claire ainsi que des rôles et des responsabilités bien définis pour chacun des intervenants.